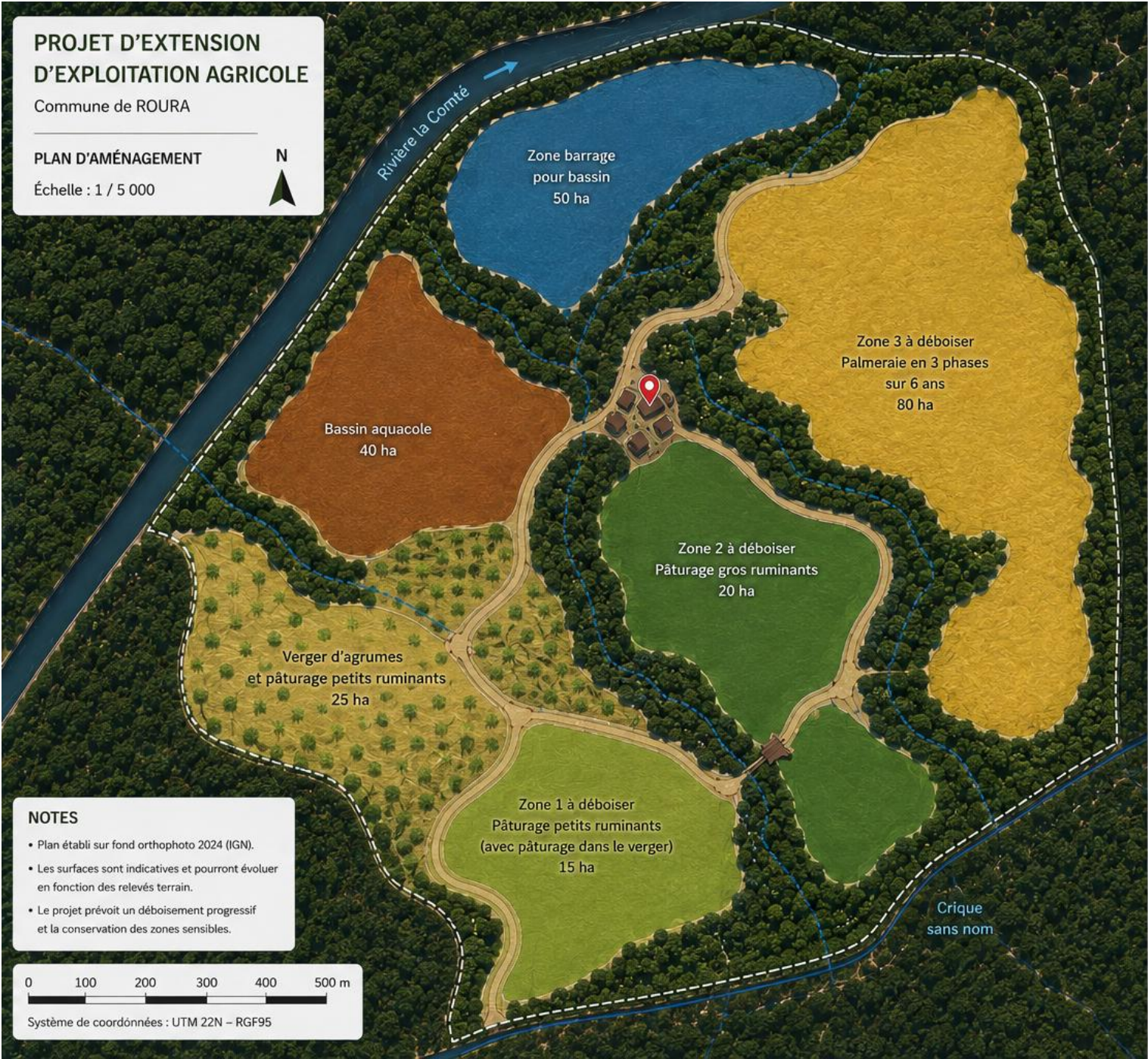




LÉGENDE

AMÉNAGEMENTS EXISTANTS

- Bassin aquacole – 40 ha
- Zone barrage pour bassin – 50 ha
- Verger d'agrumes et pâturage – 25 ha
- Piste envisagée – 3 ha (largeur 6 à 8 m, élargissements aux croisements et virages)

PROJET D'EXTENSION – ZONES À DÉBOISER

- Zone 1 à déboiser – Pâturage petits ruminants – 15 ha
- Zone 2 à déboiser – Pâturage gros ruminants – 20 ha
- Zone 3 à déboiser – Palmeraie en 3 phases sur 6 ans – 80 ha

ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

- Limite de propriété (392 ha)
- Zones naturelles conservées à l'état naturel (Ripisylves, corridors écologiques, zones tampons)
- Cours d'eau permanent
- - - Ruisseau temporaire
- Siège d'exploitation / zone bâtiments existants
- Pont / franchissement existant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SURFACES	
DÉSIGNATION	SURFACE (ha)
Aménagements existants	
Bassin aquacole	40
Zone barrage pour bassin	50
Verger d'agrumes et pâturage	25
Piste envisagée	3
Sous-total aménagements existants	118
Projet d'extension – Zones à déboiser	
Zone 1 à déboiser – Pâturage petits ruminants	15
Zone 2 à déboiser – Pâturage gros ruminants	20
Zone 3 à déboiser – Palmeraie en 3 phases sur 6 ans	80
Sous-total zones à déboiser	115
Zones naturelles conservées à l'état naturel (estimation)	159
SURFACE TOTALE DE LA PROPRIÉTÉ (ESTIMATION)	392